

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE METZ-CAMPAGNE**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE
MARANGE-SILVANGE 57535**

DELIBERATION

SEANCE ORDINAIRE du MERCREDI 15 FÉVRIER 2023

Le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de MARANGE-SILVANGE, dûment convoqué le dix février deux mille vingt-trois par Monsieur Yves MULLER, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Virginie FOURNIER, Vice-Présidente du C.C.A.S.

Nombre de membres du conseil d'administration : 17

Membres en exercice : 17

Présents : 9

Virginie FOURNIER ; Dahbia BOUDJEMA ; Bruno DOYON ; Alain CUERONI ; Claude FERRI ; Alain MERTES ; Liliane PALAMAR ; Andrée PICCININI ; Yvette WITZ ;

Absent excusé : 5

Yves MULLER ; Martin BEAUVAIS ; Isabelle DUSCH ; Philippe GASPARELLA ; Emmanuel WILVERT ;

Absents : 3

Christine BANDURSKI ; Patricia DOSSMANN ; Valérie BOULNOIS ;

Ont donné procuration : 3

Madame Isabelle DUSCH à Monsieur Alain CUERONI ;
Monsieur Philippe GASPARELLA à Madame Yvette WITZ ;
Monsieur Emmanuel WILVERT à Madame Virginie FOURNIER ;

Secrétaire de séance : Madame Laurence CHARLIER, Responsable du service à la Population.
(Chapitre III article 11 du Règlement Intérieur adopté par délibération en date du 15.07.2020)

Délibération : 03/2023

Objet : Demande de subvention – Les Boucles de Julie Daubié

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

Vu la demande de subvention reçu le

Considérant que l'action au titre de laquelle la demande de subvention est faite correspond aux initiatives que souhaite soutenir le C.C.A.S. au titre desquelles l'entraide et les démarches collectives ;

En 2019, les enseignants de la cité scolaire Julie Daubié de Rombas ont lancé les Relais de Julie Daubié. Il s'agissait d'une course solidaire lors de laquelle élèves et personnel ont couru et marché au profit de l'association ELA (association Européenne contre les Leucodystrophies).

En 2022, toute la cité scolaire s'est à nouveau mobilisée pour une seconde édition sous un nouveau nom : Les Boucles de Julie Daubié. L'événement sera à présent organisé chaque année.

Pour 2023, les Boucles de Julie Daubié souhaite reverser les profits générés à l'AREMIG (Association pour la Recherche et les Etudes dans les Maladies Infantiles Graves – agir contre les cancers de l'enfant).

REÇU EN PREFECTURE
le 21/02/2023
Application agréée E.legalite.com

99_DE-057-265702696-20230215-03_2023-DE

La course solidaire se déroulera le 23 mai 2023 et prendra trois formes : contre-la-montre, marche et course relais. Il est proposé aux participants de s'inscrire en ligne et de retirer leurs dossards pour un montant minimal de 2 €.

Dans ce cadre les Boucles de Julie Daubié recherche des partenaires qui pourraient financer les kilomètres des élèves à raison de 1 € par kilomètre. Pour information, en 2019, 670 kilomètres au total avaient été parcourus.

Les fonds récoltés seront directement et intégralement reversés à l'AREMIG.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'accorder une subvention de 200 € à l'association Les boucles de Julie Daubié dans le cadre de la course solidaire en faveur de l'AREMIG ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous actes ou tous contrats et à accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision ;

Marange-Silvange, le 16 février 2023

Pour le Président empêché :
Virginie FOURNIER



Vice-Présidente du C.C.A.S.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/02/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-265702696-20230215-03_2023-DE